



District de Savoie de Football

B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX

Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

email : district@savoie.fff.fr—site : <http://savoie.fff.fr>



RAPPEL

Pour toutes modifications suivantes :

- affiliation
- changement de nom
- fusion-cr ation
- fusion– absorption
- inactivit 
- reprise d’activit 
- cessation activit 
- changement de type
- **entente**
- cr ation de groupement
- modification renouvellement groupement

Les ententes sont valables pour une saison. En cas de renouvellement pour cette saison , vous devez imp rativement d clarer l’entente en question via FOOTCLUBS, onglet « VIE DES CLUBS VDC »

Le District doit donner son avis.

Aucune remont e des licences possible pour la FMI si l’entente n’est pas d clar e et valid e.

Merci d’envoyer un courriel au District.

Planning des terrains

Les clubs poss dant plusieurs terrains doivent imp rativement adresser au District, le lundi pr c dant la rencontre, avant 18 heures, un courriel sp cifiant le lieu de la rencontre (commune, stade).

Les clubs ne respectant pas les consignes auront   charge de pr venir tous les officiels et le club adverse du lieu de la rencontre.

Sommaire

• Comit� Direction	p. 2	• Commission des R�glements	p.25-26
• Secr�tariat	p. 2-3	• Commission des Arbitres	p. 26 � 29
• Tr�sorerie	p. 4	• Commission Statut de l’Arbitrage	p. 29 � 31
• Commission F.M.I.	p. 4 � 6	• Commission de Discipline	p. 31-33
• Commission Sportive Seniors	p. 7-8	• Annexes	p. 34
• Commission des Jeunes	p. 9 � 13	Amendes, Rencontres, nouveau Calendrier D5 Poule A,	
• Commission Futsal	p. 14	U17 �quipes sup�rieures, Statut Arbitrage, Troph�e Seguin,	
• Commission des Coupes	p. 14 � 18	Infos PSA,	
• Commission F�minine	p. 19		
• Commission Technique	p. 20 � 25		



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu’il s’agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMITÉ de DIRECTION

26 Septembre 2022

Infos clubs

- Note aux clubs : La FFF vous a envoyé dans l'été sur votre boîte mail les modalités pour bénéficier de bons d'achats NIKE. Certains n'ont pas répondu. Merci de faire le nécessaire afin de ne pas perdre cette dotation. Par ailleurs, La FFF va envoyer dans les jours qui viennent sur votre boîte mail les modalités qui vous permettront de bénéficier des bons carburants Intermarché. **CONSULTEZ RÉGULIÈREMENT VOS MAILS.**

SECRÉTARIAT

26 septembre 2022

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 19 Septembre 2022 au 26 septembre 2022

Correspondances transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

ST PIERRE SPORT FOOTBALL

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM



Comptes-Rendus

Commission des Règlements:

F.C. ST MICHEL SP.

Commission Sportive:

GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE - A. FUTSAL DE VAULX EN VELIN – FC ST BALDOPH (3) - MARTHOD SP - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - FOOTBALL USM (2) - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (7) – FC CHAUTAGNE (2) - ISERE DISTRICT - F.C. SUD LAC - F.C. NIVOLET (2) - CHALLES S.F.(2) - A.S. D UGINE - F.C. VILLARGONDRAN - F.C. ST MICHEL SP. (2) - F. C. CHAMBOTTE - Union Olympique Albertville – US CULOZ - AS DE BARBERAZ (2) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC – US CHARTREUSE GUIERS -

Commission de Discipline :

Courrier :

F.C. LA ROCHETTE

Rapport :

F.C. VILLARGONDRAN (2) - F.C. LA ROCHETTE – Hernani SOARES

Commission des Arbitres:

F.C. LAISSAUD - LAuRAFoot Compétitions - Loqman OUAALI - F.C. VILLARGONDRAN – Gérard SOTO - FREIHER Pierre-Louis Sayah ZAKARYA – DONNEAU Thimotée – AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - Michel CHEVALLIER (2)-

Commission des Coupes

J.S. CHAMBERIENNE - COGNIN SP. - A.S. NOVALAISIEENNE -U.S. DOMESSIN - C.A. YENNOIS - Oussama Benseghir – FC ST MICHEL –APREMONT FC – US DOMESSIN (2) – ENT.S.DRUMETTAZ MOUXY

Commission des Terrains :

COGNIN SP.

Commission FMI:

C.A. YENNOIS

Commission LABEL :

ENT. S. DE TARENTEISE

Commission de Délégation :

Alain CAREGLIO



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr

Comptes-Rendus

TRÉSORERIE

26 Septembre 2022

Virements reçus

- SUD LAC : 500 €
- USC AIGUEBELLE : 500 €

COMMISSION F.M.I.

27 septembre 2022

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76
Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I.—Procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe durant cette trêve.

https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/FMI_procedure_effacement-donn%C3%A9es-et-cache.pdf


COSEEC France
Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur


GEFISPORTS



 

Resp. Savoie!

Gilbert GRUFFAT!

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

Comptes-Rendus

F.M.I.—Demande de formation

Comme toutes les années, nous vous avons proposé des séances de formation pour les nouveaux membres de vos clubs.

Nous avons envoyé un message dans ce sens dans la messagerie ZIMBRA

Suite aux retours reçus à ce jour, les clubs suivants ont fait une demande

GAPS

LA ROCHETTE FUTSAL (4 personnes)

NOVALAISE (3 personnes)

Une séance sera organisée au GAPS qui réunira GAPS et NOVALAISE

Une séance sera organisée à LA ROCHETTE

Manifestez-vous rapidement si vous voulez vous joindre à celles-ci.

F.M.I.—Absence de F.M.I. à 20 heures

Les clubs suivants en gras seront amendés pour non envoi de la FMI avant 20h dimanche soir et sans avoir contacté les membres de la commission FMI ou envoi d'un courrier justificatif (**doit parvenir au district avant le vendredi de la semaine en cours**)

Minimes U15—D1 Poule A :

CHAMBOTTE – LA RAVOIRE

ENT. UOA-HTE COMBE 1 - Ent.MODANE/ST MICHEL 1

Nous rappelons que **vous DEVEZ** nous contacter pour tout problème rencontré pour la gestion de la FMI avant le match.

Pour les ententes pensez à vérifier vos effectifs dès la disponibilité des matchs

N'attendez pas le dernier moment pour vérifier que tout va bien (tablettes non chargées, manque des joueurs , ,)

Et que vous devez remplir la feuille d'anomalie FMI en cas de problème rencontré lors de l'utilisation de la FMI qui empêcherait son utilisation.

En ce qui concerne les absences de la FMI à 20h le week-end précédent , comme aucun justificatif n'a été fourni, les amendes vont être appliquées.



Comptes-Rendus

F.M.I.—DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI **avec en particulier procédure pour absence de l' arbitre**

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes

F.M.I.—RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON pour les CLUBS

Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées).

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié **la validité de son mot de passe avant le jour J :**

- **Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs** en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- **Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) :**
en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE :

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) uniquement. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette

Dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard.
Dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard.

UNIQUEMENT POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE :

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

À partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

À partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre



COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Responsable Seniors : Alain HANS - 06 28 06 72 52
Seniors Féminines : Jacky GACHET - 06 12 22 99 82
Responsable U20 : Sauveur MICALLEF - 06 23 06 49 93

Réunion du 26 septembre 2022

Présents : MM. HANS, GACHET, VALENTINO, MICALEFF

Courriers clubs reçus

-SF CHALLES : Engagement d'une deuxième équipe seniors reçu confirmation
La Commission Sportive enregistre votre demande et vous intégrera en D5 (A).
Cette poule passera à 5 équipes, les clubs de cette poule doivent bonne note.
Le nouvel calendrier est publié en annexe de ce FOOT SAVOIE.

- SF CHALLES : Arrêté municipal du 01/10/2022 au 16/10/2022
Veillez prévenir la commission du lieu de vos rencontres pour les équipes 1 et 2
- FC Haute Tarentaise : nécessaire fait
- AS CUINES VAL D'ARC : nécessaire fait
- AF MONTMELIAN : nécessaire fait

Note aux clubs

- FC QUEIGE / BAUGES 1, pour donner suite à votre terrain en rénovation après la sécheresse, une demande d'inversion de match QUEIGE/ BAUGES D4 B du 02/10/2022 sans l'accord du club Bauges le lundi soir 19h
Hors délai !!!!

- match 24782081 D1 du 09/10/2022 : PONT BEAUVOISIN 1/FC MERCURY 1 REPORTÉ à une date ultérieure motif CDF.

La Commission Sportive programmera les matchs remis. Ils se joueront le 29 et 30/10/2022

La Commission Sportive pourra également décider de l'inversion d'une rencontre des matchs aller.



Comptes-Rendus

COULEURS MAILLOTS

BOZEL, BRISON, HAUT FOOTBALLCLUB CHAMBERY, CHAMBERY SPORT 73, LA ROCHETTE, LAISSAUD, BAUGES, NOVA-LAISE, ES TARENTEISE, ST PIERRE, HT COMBE, VAL D'HYERES.

Sauf erreur de la commission il nous manque toujours les couleurs Maillots pour les équipes citées ci-dessus

Infos terrains

JS CHAMBERY :

tous les matchs se joueront jusqu'à nouvel ordre sur le terrain Michel Vallet (stade du Biollay) à Chambéry

US PONT DE BEAUVOISIN :

Tous les matchs se joueront, jusqu'à nouvel ordre, sur le terrain synthétique.

Divers rappels aux clubs

POUR RAPPEL AUX CLUBS

LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE A LAISSAUD IL A ETE VOTE QUE TOUS LES CLUBS DEVAIENT AVOIR DEUX CONCTATS LES WEND-END DE JOURNEE CHAMPIONNAT

RENSEIGNEMENTS A COMPLETER VIA LE MODULE FOOTCLUBS (module Organisation, membres du club)

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEULS LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE (BEAUCOUP TROP DE MAILS VENANT DE MESSAGERIE PERSONNELLE !!!!!!!) :

Numéro du club : xxxxxx@laurafoot.org

Planning des terrains

Les clubs possédant plusieurs terrains doivent impérativement adresser au District, le lundi précédant la rencontre, avant 18 heures, un courriel spécifiant le lieu de la rencontre (commune, stade).

Les clubs ne respectant pas les consignes auront à charge de prévenir tous les officiels et le club adverse du lieu de la rencontre.



koesio
CORPORATION MAXIMAL

Vous accompagne dans
votre transformation
numérique

Retrouvez-nous dans notre
agence de **District**
04 79 89 87 60

koesio.com

Impression
Gestion
Echelle
Informatique
Gestion
Documentaire
Sécurité
Communication

COMMISSION des JEUNES

Président : Christophe VALENTINO—06 64 95 30 10

U17 : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41

U15 : Gilles HUNSTEDT—06 11 58 79 78

U13 : Hugues DIETZ—06 84 83 88 21

U11 : Fabien FONTAINE—06 32 60 14 18

U9 : Hernani SOARES— 06 22 26 47 52

Réunion du 26 septembre 2022

Présents : Mme LECHALARD, MM. HUNSTEDT, SOARES, DIETZ, VALENTINO, FONTAINE

U17

Note au CSF

En réponse à votre questionnement sur la méthode de comptage des équipiers supérieurs en U17 district, voir la réponse juridique en annexe

DECLARATION ENTENTES

CUINES-AIGUEBELLE-ST REMY ENTENTE BASSE MAURIENNE gérée par AIGUEBELLE

AS HAUTE COMBE- ALBERTVILLE gérée par AS HAUTE COMBE

CA MAURIENNE tous les matchs se joueront stade P. REY à ST JEAN

IMPORTANT

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

Comptes-Rendus

MATCHS REPORTEES

LA MOTTE SERVOLEX 1- MERCURY 2
GAPS- GR JEUNES EPINE
GJ LA SAVOYARDE- HTE TARENTEISE

SE JOUERONT LE 29 OCTOBRE A 15H00

FCH TARENTEISE- AIGUEBELLE LE 1^{er} NOVEMBRE .

CHANGEMENTS MATCHS DU WEEK-END

LA MOTTE SERVOLEX- FCH TARENTEISE se jouera à 16H30 à LA MOTTE SERVOLEX

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL 2 -MERCURY 2 se jouera à 14H30 stade MAGER 1

HAUTE COMBE 1- GAPS 1 se jouera à 15H00 à ALBERTVILLE (synthétique)

GJ LA SAVOYARDE- GR JEUNES EPINE se jouera à 14H30 à MONTMELIAN

CHARTREUSE- CA MAURIENNE se jouera à 15H30 à ST LAURENT DU PONT

HAUTE COMBE 2- ES TARENTEISE se jouera à 15H00 à SAINTE HELENE

AS BARBERAZ- GAPS 2 se jouera à 16H00 à BARBERAZ

UGINE- CHAMBOTTE se jouera à 16H00 à UGINE

U15

Courrier clubs reçus

Reçu feuilles de match :

EF. CHAUTAGNE 1—US LA RAVOIRE 2, journée du 18/09/2022

UOA—US MODANE, journée 1 du 18/09/2022

US MODANE 2—BASSE MAURIENNE 2 (US AIGUEBELLE), journée 2 du 25/09/2022

- FC HTE TARENTEISE : planning week-end du 02/10/2022, journée 3

Modifications rencontres

D1, Poule A :

- match N° 25078485 : GP LA SAVOYARDE 1—US LA RAVOIRE 1 : date maintenue

Lieux des rencontres

D1, Poule B :

- match N° 25078587 : ENT. UOA/HTE COMBE—ES DRUMETTAZ-MOUXY se joue à STE HELENE

- match N° 25078584 : US MODANE 1—US LA MOTTE-SERVOLEX 1 se joue à ST MICHEL au stade Faure Brac

- match N° 25078586 : GAPS 2—AS UGINE 1 se joue au stade de LA BRIDOIRE

Comptes-Rendus

D2, Poule A :

- match N° 25137010 : FC NIVOLET 3—CHAMBERY SPORT 73 (1) se joue au stade Lambert à BASSENS

D2, Poule B :

- match N° 25137054 : FC HTE TARENTEISE 2—GP LA SAVOYARDE 2 se joue à AIME

- match N° 25137056 : GAPS 3—AS UGINE 2 se joue au stade de NOVALAISE

D2, Poule B journée 4 du 09/10/2022

- match N° 25133061 : AS UGINE 2—ENT. BASSE MAURIENNE 2 se joue le samedi 08/10/2022 à 17h00

- match N° 25137067 : FC HTE TARENTEISE 2—UOA se joue à AIME au stade J.C. Rocca

D1, Poule A—Journée 5 du 16/10/2022

- match ES TARENTEISE 1—GP LA SAVOYARDE 1 se joue le 15/10/2022 au stade E. Fresno à AIGUEBLANCHE

Journée N° 7 du 20/11/2022

- match CAM 1—GP LA SAVOYARDE 1 se joue le 19/11 à 16H00 au stade Pierre Rey

Matchs non joués : Journée 01 du 18/09/2022

D.2. Poule B.

La commission programme le Dimanche 23/10/2002, les matchs suivants :

Match N° 25137045 : Ent. BASSE MAURIENNE (Aiguebelle) 2 / HTE TARENTEISE F.c. 2.

Match N° 25137047 : GAPS 3 / ENT. MODANE/ST MICHEL 2.

(Sous réserve d'un accord entre les deux clubs pour anticiper ces rencontres).

Pour les équipes qualifiées en Coupe

D.1. Poule B.

Match N° 25078576 : Ent. BASSE MAURIENNE (AIGUEBELLE) 1. / DRUMETTAZ-MOUXY E.s. 1.

D.2. Poule B.

Match N° 25137044 : DOMESSIN U.s. 1. / UGINE A.s. 2.

(Sous réserve d'un accord entre les deux clubs pour anticiper ces rencontres).

Information Terrain

CA MAURIENNE :

Les matchs se jouent au stade Pierre Rey (herbe).

JS CHAMBERY :

Tous les matchs se joueront, jusqu'à nouvel ordre, au stade Michel Vallet (stade du Biollay) à Chambéry

US LA RAVOIRE :

Tous les matchs se jouent au stade Marcel Basset à LA RAVOIRE (terrain synthétique)

Note aux clubs ayant plusieurs terrains

Merci aux clubs ayant plusieurs terrains, de bien vouloir préciser, le lieu des rencontres pour les équipes engagées, avant le lundi précédent la rencontre. Heure limite : 15h00 et d'anticiper vos modifications.

Comptes-Rendus

Les équipes en entente la saison dernière, doivent renouveler leur entente par Footclubs, si celles-ci sont reconduites.

U15 à 8

Engagements :

EF CHAUTAGNE
AS BARBERAZ

- Reçu feuille de match plateau du 24/09/2022 : LE BOURGET DU LAC

INFO DERNIERE MINUTE : le club d'AIX LES BAINS déclare forfait général et ne pourra pas accueillir le plateau prévu le 2 octobre 2022

U13

Courriers

Infos clubs—Rencontres du 1er octobre 2022

Fc HTE TARENTEISE :

Poule D1, Poule B

Le match FC HTE TARENTEISE 1—ES DRUMETTAZ-MOUXY 1 se jouera au stade Albert Martin à BOURG ST MAURICE à 15H30

Poules D2 et D3 C

FC HTE TARENTEISE 2 et 3 contre ST PIERRE SPORT 1 et 2 se joueront au stade Albert Martin à BOURG ST MAURICE à 14H00

GAPS :

Poule D1, B

GAPS 2 contre ENT. BASSE MAURIENNE (AIGUEBELLE) 1 se jouera au stade de PONT DE BEAUVOISIN (terrain synthétique) à 14H00

Poule D1, A

GAPS 1 contre FC NIVOLET 1 se jouera au stade de PONT DE BEAUVOISIN à 14H00 (terrain synthétique)

FC NIVOLET :

Poule D3, B

FC NIVOLET 6 contre GP EPINE 3 se jouera au stade des Barrillettes à 15H30 (terrain synthétique)

FC CHAMBOTTE :

Poule D2, A

FC CHAMBOTTE 2 contre BELLEY 2 et

Poule D3, A

FC CHAMBOTTE 3 contre GAPS 3 se joueront au stade d'ALBENS à 14H00

Comptes-Rendus

FC MERCURY :

Poule D1, A

FC MERCURY 1 contre FC CHAMBOTTE 1 se jouera au stade de la Grillette à MERCURY à 12H30

FC BEAUFORTAIN QUEIGE :

Poule D2, C

Le match QUEIGE 1 contre AS BOZEL est inversé, il se jouera à BOZEL à 14H00

FC ST BALDOPH :

Nous informe de leurs difficultés à former une équipe U13.

Match programmé en D3, Poule D : FC ST BALDOPH 1 contre US DOMESSIN 1.

Prévenir le plus tôt possible le club de DOMESSIN, si match non joué.

Grpt JEUNES DE L'EPINE

Poules D2 et D3 -A

Grpt EPINE 1 et 2 contre FC NIVOLET 2 et 4 se joueront au Stade de VIMINES à 14h00

Grpt JEUNES LA SAVOYARDE

Poule D3 - C

Grpt LA SAVOYARDE 3 contre AS BOZEL 2 se jouera au Stade des Marais à LAISSAUD à 14h00

Phase régionale U13—LAURAFoot—Printemps 2023

Les clubs pouvant participer à cette compétition seront inscrits pour cette phase d'automne dans la Poule D1 A. La ligue LauraFoot autorise la participation de 3 clubs pour le District de Savoie.

A la suite des rencontres du championnat d'automne 2022, un classement sera effectué selon les résultats pour déterminer les 3 clubs retenus pour la Phase Régionale U13 au Printemps 2023.



COMMISSION FUTSAL

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

26 septembre 2022

Championnat Bi Départemental

SONT INSCRITS EN CHAMPIONNAT BI DEPARTEMENTAL AU .21.09.2022

FUTSAL BOURGET UNITED 2
ASS FUTSAL ROCHETTE O 1 ET 2
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL LAC ANNECY 2
U S THONON LES BAINS1
CBF 74 2

Un 8/9ieme club est en instance d'inscription.

Les calendriers sont en ligne.

COMMISSION des COUPES

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL

Réunion du 26 septembre 2022

Présents : Jérôme SPADA, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL

Comptes-Rendus

COUPE de FRANCE 2022-2023

5^{ème} tour le Samedi 08 et dimanche 09 octobre 2022

FC BELLE ETOILE MERCURY	vs	FC CHABEUILLOIS
ES TRINITE LYON	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT
US ARGONAY	vs	ENT S DE TARENTEISE
AIX FC	vs	BOURG EN BRESSE

6^{ème} tour le Samedi 15 et dimanche 16 octobre 2022

COUPE GAMBARDELLA

3^{ème} tour le samedi 01 octobre 2022 à 15h30

U.S.VILLAGE O GRENOBLE	vs	NIVOLET FC 1
AS BRON GRAND LYON	vs	CHAMBERY SAVOIE FOOT 1
AIX FC 1	vs	ET S FILLINGES

COUPE de FRANCE FEMININES 2022-2023

2^{ème} tour le dimanche 02 octobre 2022 à 15h00

AS GRESIVAUDAN	vs	HTE TARENTEISE FC 1
----------------	----	---------------------

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

TIRAGE DES COUPES de SAVOIE

COUPE CORTADE

Un tour de cadrage aura lieu le 11 novembre 2022

Le tirage aura lieu le 17 octobre 2022

Comptes-Rendus

COUPE RAFFIN

Le samedi 29 ou dimanche 30 octobre 2022

Le tirage aura lieu le 17 octobre 2022

COUPE FEMININES À 8

1^{er} tour le dimanche 23 octobre 2022 à 10h00

Le tirage aura lieu le lundi 10 octobre 2022

U17 TRONCY

Match en retard le samedi 22 octobre 2022 à 15h00

Drumet. Mouxy Es 1	vs	Chartr. Guiers Us 1
Chambery Savoie Foot 2	vs	Mercury B. Etoile Fc 1
Gj La Savoyarde 1	vs	Nivolet Fc 2
A.S. Mont Jovet Boze 1	vs	Es Tarentaise 1

Deux dates pour ce 2^{ème} tour

Le samedi 22 octobre 2022 à 15h00

Le samedi 05 novembre 2022 à 15h00

Le tirage aura lieu le lundi 10 octobre 2022

U15

2^{ème} tour le dimanche 23 octobre 2022 à 10h00

Le tirage aura lieu le lundi 10 octobre 2022

U13 PITCH

Tour de cadrage le samedi 22 octobre 2022 à 14h00

2 Poules de 5 Equipes, 4 Qualifiés par Poule

Le tirage aura lieu le lundi 10 octobre 2022

1^{er} tour le samedi 5 novembre 2022 à 14h00

Le tirage aura lieu le lundi 24 octobre 2022

U13 PIGNIER - U13 SERALINI

1^{er} tour le samedi 22 octobre 2022 à 14h00

Le tirage aura lieu le lundi 10 octobre 2022

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 23 octobre 2022 à 10h00

Le tirage aura lieu le lundi 10 octobre 2022

Comptes-Rendus

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le dimanche soir avant 20 heures.

Péréquation

Coupe CORTADE

1er Tour - Dimanche 4 septembre 2022

Nombre de rencontres	14
Nombre de clubs	28
Frais d'arbitrage	1055,30
Frais de déplacement	1138,00
TOTAL des Frais engagés	2193,30
Part due par Club :	78,33
2193.30 : 28	

Les clubs ci-dessous doivent au District

HAUT CHAMBERY FOOTBALL	25,03
CA MAURIENNE	13,83
BRISON ST INNOCENT	25,03
CHAUTAGNE EF	13,83
FC DU NIVOLET	19,93
FC PONT	7,73
ENT DRUMETTAZ MOUXY	19,93
FC BAUGES	7,73
QUEIGE BEAUFORT	14,33
VAL D'HYERES	60,33
LE BOURGET DU LAC	60,33
CHAMBERY JS	40,33
HAUTE COMBE SAVOIE	30,33
US DOMESSIN	20,33
AS NOVALAISE	50,33
US LA MOTTE SERVOLEX	10,33
ST PIERRE D'ALBIGNY	0,33

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

ES TARENTOISE	18,77
AS MONTAGNY	18,77
CHAMBERY SF	18,77
USC AIGUEBELLE	14,17
AS BARBERAZ	18,77
FC LA ROCHETTE	2,47
FC VILLARGONDRAN	81,67
FC CHAMBOTTE	113,61
US LA BATHIE	29,67
AS UGINE	61,67
LE PONT US	41,67

Comptes-Rendus

Coupe RAFFIN

1er Tour - Dimanche 4 septembre 2022

Nombre de rencontres	12
Nombre de clubs	24
Frais d'arbitrage	1029,22
Frais de déplacement	1054,00
TOTAL des Frais engagés	2083,22
Part due par Club	86,8

Les clubs ci-dessous doivent au District

SUD LAC	16,20
ENT VAL D HYERES	11,10
FC ST BALDOPH	22,30
CŒUR DE SAVOIE	22,30
US PONTOISE	16,20
LA MOTTE SERVOLEX	16,20
CA CUINES	11,10
CA YENNE	50,80
US GRIGNON	70,80
FC CHAMBOTTE	24,80
FC HTE TARENTEISE	30,80
US CHARTREUSE GUIERS	20,80
CHY PORT CROIX ROUGE	28,80
AIGUEBELLE	38,80

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

ES TARENTEISE	17,40
US LA BATHIE	5,70
FC MERCURY	17,40
AS BOZEL	25,10
US MODANE	37,42
COGNIN	61,20
UO ALBERTVILLE	25,20
FC LAISSAUD	9,20
FC VILLARGONDRAN	75,20
US LA RAVOIRE	107,18

Coupe U15

1er Tour - Dimanche 11 septembre 2022

Nombre de rencontres	12
Nombre de clubs	24
Frais d'arbitrage	755,4
Frais de déplacement	1582,00
TOTAL des Frais engagés	2337,4
Part due par Club	97,39

Les clubs ci-dessous doivent au District

ENT MODANE ST MICHEL	29,69
FC NIVOLET	34,79
AIX FC	29,69
CHAUTAGNE CULOZ	46,99
ST BALDOPH	40,89
CA YENNE	40,89
GRPT EPINE	40,89
FC HTE TARENTEISE	24,59
AS BOZEL	34,79
ST PIERRE D'ALBIGNY	40,89
UO ALBERTVILLE	24,59
USC AIGUEBELLE	24,59
ENT DRUMETTAZ	
MOUXY	71,39
US LA MOTTE SERVOLEX	75,39
GFC BAUGES	19,39

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

GRPT LA SAVOYARDE	74,61
ES TARENTEISE	82,61
CA MAURIENNE	126,57
FC MERCURY	44,61
AS UGINE	20,61
US LA RAVOIRE	96,61
AS BARBERAZ	70,61
US CHARTREUSE GUIERS	2,61
GAPS	60,61

COMMISSION FÉMININE

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

26 septembre 2022

Championnats

A la date du 29/08/2022, sont inscrits :

ST REMY
CŒUR DE SAVOIE
CHARTREUSE GUIERS
ENT PORTCR/LE BOURGET
HAUTE TARENTAISE 2
LA ROCHETTE
CHAUTAGNE
AIGUEBELLE
AIX
ENT BOURBRE/PONT 2
MONTMELIAN

Soit 11 équipes, le calendrier est paru sur le site lundi 05 septembre 2022
Une Poule de 11 équipes, matchs aller/retour avec 1 exempt chaque journée.

Coupe de France Féminine à 11

Pour info, voici les dates de la coupe de France Féminine à 11.

2ieme tour	02 octobre 2022
3ieme tour	16 octobre 2022
4ieme tour	30 octobre 2022

Ententes

GFVD 2 LA BOURBRE/PONT DE BEAUVOISIN/NOVALAISE
ENT PORTUGAIS CHAMBERY CROIX ROUGE ET LE BOURGET DU LAC

Modifications et Divers

- 24964239 FCHT 2 contre ST REMY du 02 Octobre 2022 se jouera sur le stade Albert MARTIN à BOURG ST MAURICE



COMMISSION TECHNIQUE

26 septembre 2022

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Formations saison 2022-2023

Note aux clubs

En raison de difficultés sur la plateforme d'inscription en ligne, nous vous demandons de bien vouloir vérifier si votre inscription réalisée sur cette dernière a bien été prise en compte et figure sur les listes suivantes.

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2022-2023. ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr.

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

Comptes-Rendus

Formations 2022-2023

- Formation Module U9—limitée à 12 personnes

Dates : samedi 1 et dimanche 2 octobre 2022 sans hébergement

Lieu : SAINT BALDOPH

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 10

Alexis BRENNUS (JS CHAMBÉRIENNE)

Renaud CASSAGNANDE - David TOSI (AS CUINES)

Anthony CROUZET (FC BELLE ETOILE MERCURY)

Ludovic GOTTELAND (FC ST BALDOPH)

Ait Taleb Nasser MOHAMED - Alain PIOCHELLE - Alain SISAMOUTH (FC DU NIVOLET)

Julie POISSONNIER (FC CHAMBOTTE)

Candidats non prioritaires car hors département

Fabien WOLFS (C.O. DU PLATEAU (01))

Les convocations sont parties par mail, avec copie aux clubs le 20 septembre 2022

- Formation Module U7—limitée à 12 personnes

Dates : samedi 22 octobre 2022 sans hébergement

Lieu : à définir (Bassin Chambérien)

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 5

Cristiano GONCALVES MORENO (FC NIVOLET)

Justine MAHE (JS CHAMBÉRIENNE)

Candidat non prioritaire car hors département

Damien PAOLI - Logan CRETON - Matéo ROMPTEAUX (FC BOURG D'OISANS (38))

- Formation Module U7—limitée à 12 personnes

Dates : samedi 22 octobre 2021 sans hébergement

Lieu : à définir (Bassin Albertvillois)

Coût : 150 €

Inscription reçue: 0

ATTENTION Formation du 8 octobre REPORTÉE au Samedi 22 octobre 2022, faute de candidats.

Cette formation sera organisée sur deux sites, bassin Chambérien et bassin Albertvillois, si toute fois nous rencontrons le même problème au niveau du nombre de candidats inscrits le site du bassin Chambérien sera privilégié.

A cette date aucune pratique U7 n'est programmée, les éducateurs pourront donc venir avec leur(s) équipe(s), participer au plateau organisé dans le cas de la formation.

- Formation Module Foot à l'école

Dates : du lundi 17 et mardi 18 octobre 2022 sans hébergement

Lieu : Stade MAGER à Chambéry

Inscription : **CLIQUER SUR CE LIEN**

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfujsvDMhN5YKIJR1LbXbd2ju4Xs9sxG02CY4SnjAu1InTpmA/viewform>

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon —limitée à 16 personnes

Dates : lundi 24 et mardi 25 octobre 2022 avec hébergement

Lieu : LESCHERAINES

Coût : 160 €

Inscriptions reçues : 7

Amir CHAHBA - Karim CHORFI - Joris DARMESIN - Yohan MADI (US LA RAVOIRE)

Enzo BONVIN - Hugo DELAUTRE (FC BELLE ETOILE MERCURY)

Comptes-Rendus

Esteban DHEILLY (AS LE MONTCEL)

- **Formation Module Gardien de but découverte —limitée à 12 personnes**

Dates : samedi 29 octobre 2022 et vendredi 11 novembre 2022- sans hébergement

Lieu : Saint Pierre d'Albigny

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Cédric GAIO - Florian VILLE (MONTMÉLIAN A)

Candidat non prioritaire car hors département

Thibaud CHARMETANT (F.C. BALMES NORD ISERE (38))

- **Formation CFF3—limitée à 16 personnes—Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX**

Dates : du lundi 14 au jeudi 17 novembre 2022 avec hébergement

Lieu : Savoie - YENNE

Coût : 420 €

Inscription reçue : 0

- **Formation Module U15 / U17 -limitée à 16 personnes**

Dates : samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Thomas DUFFOURD - Stephane GOLIN - Nicolas LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

Dario ALMEIDA ARAUJO - Michael DANIEL - David LEULLIETTE (AS SILLINGY (74))

Valentin DELAY (FC DES SALEVES (74))

- **Formation Éducateur FUTSAL module découverte —limitée à 16 personnes**

Dates : samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022 sans hébergement

Lieu : à définir

Inscriptions reçues : 4

Johan PICARD - Yoan ROUX LATOUR - Cédric YSARD (FUTSAL LA ROCHETTE)

Candidat non prioritaire car hors département

Amir BANMOUR (FUTSAL VAULX EN VELIN(69))

- **Formation CFF4—limitée à 20 personnes**

Dates : du samedi 7 et dimanche 8 janvier 2023 et du samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023

Sans hébergement

Lieu : au District de Savoie - Chambéry

Coût : 320 €

Inscriptions reçues : 5

Johan GUIGUET DORON - Sandra FONTI (AS UGINE)

Timothée ROCCI (CHAMBERY SAVOIE SPORT)

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

- **Formation CFF1—limitée à 16 personnes**

Dates : du samedi 14 et dimanche 15 janvier 2023 et du samedi 28 et dimanche 29 janvier 2023

Sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 380 € - **Inscription reçue** : 0

Comptes-Rendus

- Formation CFF2—limitée à 16 personnes—Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Dates : du samedi 18 au mardi 21 février 2023

Avec hébergement

Lieu : Haute Savoie

Coût : 380 €

Inscriptions reçues : 6

Mahmoud MATMATI - Alexis BRENNUS (JS CHAMBÉRIENNE)

Candidat non prioritaire car hors département

Thomas NAFIR (ETS CERNEX (74))

Axel CARRION - Joris VIRET (GFA RV (74))

Nabil IHSSAN (VILLE LA GRAND AJ(74))

- Formation Module U11 / U13—limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 et dimanche 5 mars 2023 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 7

Thomas DUFFOURD (US LA RAVOIRE)

Justine MAHE - Frédéric ROHLES (JS CHAMBÉRIENNE)

Candidats non prioritaires car hors département

Benjamin FOCARD DE FONTEFIGUI - Enzo RUCCHIONE (F SUD 74)

Lucas ASSORIN (ES MANIVAL A ST ISMIER(38))

Valentin DELAY (FC DES SALEVES (74))

- Formation Module U7—limitée à 12 personnes

Dates : samedi 18 mars 2023 sans hébergement

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue: 0

- Formation Module U9 Spécifique mineur fille - limitée à 16 personnes

Dates : mardi 11 et mercredi 12 avril 2023

Lieu : à définir

Coût : 160 €

Inscription reçue : 0

- Formation Module U9 Spécifique mineur garçon —limitée à 16 personnes

Dates : mardi 18 et mercredi 19 avril 2023

Lieu : à définir

Coût : 160 €

Inscription reçue : 0

Certifications 2022—2023

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 13 octobre 2022 en soirée

Lieu : MONTMÉLIAN

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Comptes-Rendus

Clarisse PICHOL THIEVEND (AS UGINE)

Romain RIERA (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Les convocations et les thèmes ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 22 septembre 2022

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 20 octobre 2022 en soirée

Lieu : LAISSAUD

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Mikaël AMITRANO (FC NIVOLET)

Maxime BOIS (AS LA BRIDOIRE)

Raphael MUKENDI FAYEL (JS CHAMBÉRIENNE)

Candidat non prioritaire car hors département

Souleymane GUEYE (ES MANIVAL(38))

Les convocations et les thèmes ont été envoyés par mail, avec copie aux clubs le 28 septembre 2022

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 22 novembre 2022 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Raphael MUKENDI FAYEL (JS CHAMBÉRIENNE)

- Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 13 décembre 2022 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 7 mars 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Nicolas FAVIER (AS CUINES)

Florian HUGUET - Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Candidat non prioritaire car hors département

Medhi BENMESSIKH (FC CRANVES SALES (74))

Didier WELSCH (CS NEUVILLOIS (69))

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 21 mars 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

- Certification CFF3—MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 6 avril 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 3

Vincent LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)

Comptes-Rendus

Romain CUSSET (US LA RAVOIRE)
Candidat non prioritaire car hors département
Patrick MALDERA (FC SEYSSINS(74))

- Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 11 mai 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 2

Omzade ALI HOUMADI (US LA RAVOIRE)

Aziz BOUROU (JS CHAMBÉRIENNE)

- Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 13 juin 2023 en soirée

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Johan GUIGUET DORON (AS UGINE)

Stéphane GRENCI (JS CHAMBÉRIENNE)

- Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 15 juin 2023 en soirée

Lieu : CHAMBÉRY - District de Savoie

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Edouard LOSSERAND (JS CHAMBÉRIENNE)

COMMISSION des RÈGLEMENTS

Réunion du 26 septembre 2022

Présents : MM. René SAILE, Patrick JANET

Excusé : J M Guichard

Réception

Réserves d'avant match et réclamation d'après match

Dossier N° 01, match N° 24782204 D2 du 18/09/2022 U S GRIGNON 1 – ALBERTVILLE 2

Décisions

Dossier N° 01, match N° 24782204 D2 du 18/09/2022 U S GRIGNON 1 – ALBERTVILLE 2

- En ce qui concerne les réserves d'avant match,
Attendu que l'équipe supérieure de l'U O A a joué la veille (U O A – MONTMELIAN)
Attendu qu'il s'agit de la même journée sportive,
Celles-ci sont sans objet et non recevables
- En ce qui concerne la réclamation d'après match,
Attendu que le joueur cité a participé à la rencontre de la veille avec l'équipe supérieure ,
L'équipe 2 de l'U O A est en infraction avec l'article 151 des règlements généraux de la FFF.

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **décide match perdu par pénalité à U O A 2, sans report de points (article 20.9.2 des règlements sportifs de la savoie)**
- **Résultats du match :**
U S GRIGNON 1 : 0pt 1 but
U O A 2 : (-1pt) 0 but
- **remboursement des frais d'appui 30€ par U O A 2**
- **transmet à la Commission compétente pour homologation**

COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52
Vice-Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 26 septembre 2022

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Florent BURLOUX, Alphonse LOMBARD
Excusés : Mrs Luc ALIX, Jacky MESTACH, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON,

Comptes-Rendus

Gestion des désignations Jeunes et Seniors :

Contact téléphonique

M. Alphonse LOMBARD (06 12 59 37 49)

M. Daniel DESMARIEUX (06 75 93 17 52)

COURRIERS

Courriers :

-Club de CUINES LA CHAMBRE, courrier /mail et souhait sur désignation du 01 octobre 2022

-M. Loqman OUAALI (LA MOTTE SERVOLEX), signale son déplacement, lieu non conforme sur désignation, d'où son retard à sa désignation

-Club de VILLARGONDRAN, courrier /mail, sur gestion de match Arbitrale du 25 septembre 2022

-M. Thomas LUISET (DRUMETTAZ), certificat médical en date du 02/09/22 , pour faire suite à absence à une désignation.

REGROUPEMENT – ARBITRE – DEBUT DE SAISON – SAISON 2022 / 2023



Dates de convocation officielle pour les arbitres :
Groupes D1 – D2 - ASS samedi 24 septembre 2022

**Un grand merci au club de MERCURY,
Madame Catherine REYDET (dirigeante) et M. Florent BURLOUX (Président)
Pour le soutien logistique apporté, lors de ce module de formation**

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2022 / 2023



**Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage
à destination des candidats arbitres jeunes et seniors.
Elle se déroulera en internat (sur le site de LESCHERAINES)**

Aux dates suivantes :

Du vendredi 21 octobre 2022 au dimanche 23 octobre 2022 (séance 1 à 6)

Et

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :



Le samedi 29 octobre 2022 (séance 7 administrative et examen)

Comptes-Rendus

Pour inscrire vos (votre) candidat(s), veuillez trouver ci-dessous les informations sur la prochaine formation Initiale Arbitre des 21, 22 et 23 octobre 2022 sur le site de LESCHERAINES

Sur le site du district, "onglet Arbitrage", cliquer sur le lien suivant : Formation Initiale d'Arbitre (fff.fr)

Et en cas de difficultés d'inscription, vous pouvez joindre le service formation.

Téléphone : 04 72 15 30 21

Mail : formation@laurafoot.fff.fr

Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

CANDIDATURE STAGIAIRES - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2022 / 2023

Mail d'inscription Qui seront transmis au service Ligue Formation :

Club de LA MOTTE SERVOLEX :

Candidature : Mrs. Clément CURNIER, Mathis COUX

Club de ST BALDOPH :

Candidature : M. Léon LECHRIFFRE LETENEUX (ST BALDOPH)

Club de JS CHY :

Candidature : M. Hamza BENKEMOUCHE

Club de TARENTEISE :

Candidature : M. Alexandre FOUCAUD

Club de LAISSAUD :

Candidature : M. Habib NEFFATTI

Club de ST BALDOPH

REGROUPEMENT – ARBITRE – DEBUT DE SAISON – SAISON 2022 / 2023



Prévision : Date de convocation officielle pour les arbitres

Groupe Jeune Arbitre, samedi 22 octobre 2022 (08h00 et 12h30 à LESCHERAINES)

ACCOMPAGNEMENT - CONTROLE

-M. Gérard SOTO accompagnement de M. Félix TAYLOR (LA BRIDOIRE) du 25/09/22

-M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Matéo PAINDAVOINE (LE PONT DE BEAUVOISIN) du 24/09/22

-M. Michel CHEVALLIER contrôle M. Ibrahim OUMOURI (CFS), du 17/09/22

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE

M. Timothée DONNEAUD (CSF), déplacement du 10/09/22 à BARBERAZ : match remis sans avoir prévenu l'arbitre

Comptes-Rendus

M. Mustapha HAMADI (CHY SPORT 73), déplacement du 04/09/22 à DOMESSIN : match remis sans avoir prévenu l'arbitre

M. Kylian GROS (LA CHAMBOTTE), déplacement du 11/09/22 à CHAMBERY : match remis sans avoir prévenu l'arbitre

CONVOCATION ARBITRE

Monsieur Ali BOUBAKER (PONT DE BEAUVOISIN)

Est convoqué officiellement par la Commission des Arbitres le lundi 03 octobre 2022 à 18h30

Pour explication de fait de match (saison 2021-2022)

DATES A RETENIR

-Lundi 03 octobre, CD, CDA

-Jeudi 06 octobre, Réunion Plénière CDA

-Lundi 10 octobre, CDA

COMMISSION STATUT de l'ARBITRAGE

Séance plénière du jeudi 22 septembre 2022 à 19h00

PROCES VERBAL saison 2022 / 2023

La commission Statut d'Arbitrage : M. Daniel DESMARIEUX, Président

Les membres présents : Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL –BIRON, Christophe DUPAYS,

Présence : M. Didier ANSELME (Président du District de Football de SAVOIE)

Excusés : M. Hervé TRONCY, Luc ALIX, Alphonse LOMBARD,

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale du Statut d'Arbitrage sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, sous les formes prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN.

RAPPEL IMPORTANT A TOUS LES CLUBS ET ARBITRES

L'article 26 du statut d'arbitrage Départemental de l'Arbitrage prescrit de procéder au renouvellement des licences arbitres avant la date impérative du 31 août.

L'observation de cette échéance est obligatoire et ne souffre d'aucune dérogation.

Comptes-Rendus

Passé cette date, les dossiers correspondants seront classés administrativement hors délai et l'arbitre concerné ne pourra couvrir son club au titre de la saison en cours.

ARTICLE 41- OBLIGATION DES CLUBS AU STATUT DE L'ARBITRAGE

NATIONAL 3 :	5 arbitres Majeurs dont 2 arbitres de plus de 21 ans
Régional 1 :	4 arbitres Majeurs dont 2 arbitres de plus de 21 ans
Régional 2 :	3 arbitres Majeurs dont 1 arbitre de plus de 21 ans
Régional 3 et Départemental :	2 arbitres Majeurs dont 1 arbitre de plus de 21 ans

-Equipe Régional et Régional 2 Futsal : 1 arbitre spécifique futsal (Les clubs futsal ne pourront pas présenter un arbitre qui représente déjà un club en football à 11

- Autres divisions de district, championnats de football d'entreprise, clubs qui n'engagent que des équipes jeunes et autres championnats féminins : 1 arbitre
- Avant dernier niveau de district : 1 arbitre
- Dernier niveau de district : pas d'obligation

En plus des obligations prescrites par l'article 41-1, les clubs ayant des équipes de jeunes devront disposer de jeunes arbitres selon les modalités suivantes :

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

- a) le championnat national des U19
- b) le championnat national des U17
- c) L'un des championnats de Ligue suivants (dirigé par trois arbitres) : U 19, U 17, U 16 ou U 15,
⇒ 2 JEUNES ARBITRES

A. Clubs dont une ou plusieurs équipes disputent :

- a) Le championnat de Ligue suivants (dirigé par un arbitre) : U 18, U 17, U 16, ou U 15,
- b) L'un des championnats de Ligue suivants : U 15 ou U 14 à compter de la saison 2019/2020
- c) le championnat de jeunes de la plus haute série de leur District (à compter de la saison 2020/2021)**
⇒ **1 Jeune Arbitre**

Pour les groupements de jeunes : pour les obligations relatives aux équipes du Groupement, l'un au moins des clubs le composant devra être en règle avec les obligations du statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot. La couverture du club ne pourra être assurée que par des jeunes arbitres

Pour les ententes (à compter de la saison 2020/2021) : l'entente devra avoir au moins l'un des clubs qui la compose en règle avec le statut de l'arbitrage des jeunes LAuRAFoot.

Nota:

Pour représenter le club au statut aggravé de Ligue, le jeune arbitre peut avoir 13 au moins à 21 ans au plus au 1er janvier de la saison concernée.

Article 34

1. Les arbitres ont obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison. Ce nombre et ses modalités de comptabilisation sont fixées pour tous les Districts d'une Ligue régionale par le Comité de Direction de celle-ci sur proposition de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Comptes-Rendus

-Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées minimum à diriger est de 18 pour les arbitres séniors et 15 pour les jeunes arbitres (1 journée va du lundi au dimanche inclus) dont 1 obligatoirement comprise dans les 3 dernières journées de championnat.

-Date limite des examens théoriques :

*Adultes et Jeunes Arbitres : 31 janvier de la saison en cours, sachant qu'après leur réussite, ils devront représenter leur club, diriger 9 journées minimum pour un arbitre sénior et 7 journées minimum pour un jeune arbitre sauf impossibilité laissée à l'appréciation de la commission compétente.

2. Si au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours.

Toutefois, un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé pourra tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club, respectant le minimum exigé pour couvrir son club, soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé. Plusieurs arbitres ne peuvent compenser le minimum exigé pour un seul et même arbitre sur une saison. Un seul et même arbitre ne peut pas compenser les minima exigés pour plusieurs arbitres sur une saison.

S'il n'a pas satisfait à l'obligation de nombre de matchs la saison suivante, il est considéré comme ne faisant plus partie du corps arbitral.

Encouragement au recrutement d'arbitres féminins :

Le club qui pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage au moins une arbitre féminine, qu'il a amenée lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet "mutation" dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles organisées par la LAuRAFoot, y compris pour les tours de coupes nationales organisées par la LAuRAFoot.

Les listes des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 1er juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.

Clubs de Ligue :

Le Statut de l'Arbitrage des clubs de Ligue est géré par celle-ci.

Ces clubs doivent se référer au journal Foot Ligue pour connaître leur position aussi bien au Statut Fédéral qu'au Statut Aggravé qui concerne les clubs de jeunes engagés en Championnat National ou Ligue.

Les clubs ont jusqu'au 31 janvier 2022 pour se mettre en conformité avec le statut d'arbitrage.

A noter,

Les tableaux récapitulatifs du statut d'arbitrage District sont transmis sur le pf Annexe

Seuls les clubs de ligue sont informés de leur situation dans le nombre d'arbitre pouvant les représenter.

COMMISSION de DISCIPLINE

Réunion du 26 septembre 2022

Présents élus : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET - Magalie JULLIARD

Présents non élus : Daniel BARTHOLOME - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

Comptes-Rendus

DEMANDE AUX CLUBS

Club de FC BELLE ETOILE MERCURY : Suite au rapport de l'arbitre officiant lors de la rencontre U17 entre FC BELLE ETOILE MERCURY et ASSO SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE, la commission de discipline vous demande de bien vouloir faire parvenir un rapport au plus tard lundi 3 octobre midi au motif suivant : comportement menaçant d'un dirigeant du club de FC BELLE ETOILE MERCURY envers l'arbitre officiel. La commission souhaiterait connaître l'identité de cette personne.

INFOS AUX CLUBS

Clubs de FC VILLARGONDRAN et de FC LA ROCHETTE : La commission de discipline a bien reçu vos rapports qui ont été demandés sur le PV du mercredi 21 septembre.

M LOPES SOARES Hernani : La commission de discipline a bien reçu votre rapport de délégué concernant la rencontre de D3 Poule B entre FC VILLARGONDRAN et FC LA ROCHETTE.

Clubs de FC VILLARGONDRAN et de FC LA ROCHETTE : Votre dossier va être transmis à la commission éthique et prévention du District de Savoie de Football.

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être obligatoirement justifiée au plus tard le lundi midi. Un justificatif = attestation. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club.

Comptes-Rendus

Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Informations

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission Discipline du 26 septembre 2022 - Extraction des sanctions suspensions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
26/09/2022	D1	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	18/09/2022	2 MF dont Auto	19/09/2022
26/09/2022	D4	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	18/09/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/10/2022
26/09/2022	D2	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	18/09/2022	2 MF dont Auto	19/09/2022
26/09/2022	D2	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	18/09/2022	2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF	19/09/2022
26/09/2022	D1	Joueur	COGNIN SP.	18/09/2022	Auto suffisant	19/09/2022
26/09/2022	D3	Joueur	F.C. DU NIVOLET	18/09/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/10/2022
26/09/2022	MINIMES U15	Joueur	F.C. DU NIVOLET	18/09/2022	Auto suffisant	19/09/2022
26/09/2022	D4	Joueur	F.C. ST BALDOPH	18/09/2022	Auto suffisant	19/09/2022
26/09/2022	D2	Joueur	U.S. GRIGNON	18/09/2022	Auto + 1 match avec sursis	19/09/2022
26/09/2022	D2	Joueur	U.S. GRIGNON	18/09/2022	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	03/10/2022
26/09/2022	D2	Joueur	U.S. GRIGNON	18/09/2022	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	19/09/2022

Annexes de ce Foot Savoie

- Amendes
- Rencontres
- Nouveau calendrier seniors D5, Poule A
- U17 équipes supérieures du CSF
- Statut de l'arbitrage
- Trophée Philippe Seguin
- Infos PSA

